

S'LOW

## REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</p> <p>Séance du jeudi 3 août 2023</p> <p>Par suite d'une convocation en date du 27 juillet 2023, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le jeudi 3 août 2023 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15</p> <p>En exercice : 13</p> <p>Présents : 8</p> <p>Votants : 12</p> <p>Délibération n°D_2023_08_03_05</p>	<p>Etaient présents : M. Georges Canicatti, Mme Anne-Marie Cecon, M. Christophe Comé, M. Julien Langloys, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, M. Christophe Piazzoni, M. Norbert Regard</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absents ayant donné procuration : Mme Pierrette Baton Marechal à Mme Anne-Marie Cecon, Mme Carole Chen à M. Christophe Piazzoni, M. Laurent Esteulle à M. Christophe Comé, Mme Josiane Masson à M. Louis Buda</p> <p>Absent excusé : /</p> <p>Absent : M. Jean-Philippe Gecchele</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.</p> <p>Mme Anne-Marie Cecon est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Convention de partenariat pour la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) de Haute-Savoie à passer entre le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE), la Régie de Gestion des Données Savoie Mont-Blanc (RGD) et la commune de Contamine-Sarzin**

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la convention de partenariat pour la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifiée (PCRS) de Haute-Savoie à passer entre le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE), la Régie de Gestion des Données Savoie Mont-Blanc (RGD) et la commune de Contamine-Sarzin.

Il précise que, depuis la réforme « Anti-endommagement des réseaux » ou « Déclaration de projet de Travaux (DT) - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) » de 2012, les gestionnaires de réseaux ont l'obligation d'identifier et de cartographier leurs réseaux et de répondre aux DT-DICT en superposant leurs réseaux sur un fond de plan réalisé et mis à jour selon le format d'échange PCRS (Plan de Corps de Rue Simplifié) établi par le Conseil national de l'information géographique (CNIG). Il poursuit en indiquant qu'en tant que gestionnaire du réseau d'eau potable, la commune doit participer à la constitution du PCRS, à son enrichissement et ses mises à jour. C'est dans cet optique qu'il est proposé un partenariat avec le SYANE et la RGD. Il termine en indiquant que le coût financier s'élèverait à 626 € TTC pour 4 ans.

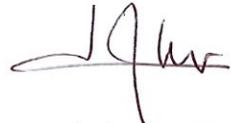
Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

\* **APPROUVE** la convention de partenariat pour la constitution du Plan de Corps de Rue Simplifié (PCRS) de Haute-Savoie à passer entre le Syndicat des Energies et de l'Aménagement numérique de Haute-Savoie (SYANE), la Régie de Gestion des Données Savoie Mont-Blanc (RGD) et la commune de Contamine-Sarzin,

\* **S'ENGAGE** à participer financièrement au projet d'élaboration et de mise à jour du PCRS,

\* **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces nécessaires au dossier.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p>  <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 7 août 2023</p> <p>De sa publication : 7 août 2023</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 7 août 2023</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 3 août 2023</p> <p>Le Maire,  Le secrétaire de séance, </p> <p>Georges CANICATTI Anne-Marie CECCON</p>
--	--

